

**2009/1617 - Dénomination d'une voie nouvelle "rue Sabine Zlatin" à Lyon 7e** (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 10/08/2009, p. 1405)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Ce dossier a eu un avis favorable de la Commission. Il concerne la dénomination d'une voie nouvelle, la rue « Sabine Zlatin », à Lyon 7<sup>e</sup>. Sabine Zlatin est la fondatrice de la Maison des Enfants d'Izieu et je crois que M. Flaconnèche veut nous présenter celle-ci, son œuvre et la raison pour laquelle il a choisi cette dénomination dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

M. FLACONNECHE Jean-Pierre, Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, alors que nous célébrerons la semaine prochaine très précisément le 21 septembre, le 13<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, nous allons rendre, avec votre accord, un hommage tout particulier à Mme Sabine Zlatin, en lui attribuant le nom d'une nouvelle voie réalisée dans le cadre d'un projet immobilier entre l'avenue Berthelot et la rue du Repos, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

Celle que l'on connaît parfois mieux sous le nom de la « dame d'Izieu » incarne la mémoire de cette France combattante qui lutta à sa manière contre l'idéologie et la barbarie nazie.

Son combat se poursuivit bien après la seconde guerre mondiale. Elle fut amenée à témoigner lors du procès de Klaus Barbie, celui-là même qui fit arrêter les 44 enfants et les 7 éducateurs qui se trouvaient dans la maison d'Izieu le matin de la rafle du 6 avril 1944.

Et puis elle participa activement, dans le cadre de l'Association du Musée-mémorial d'Izieu, qu'elle fonda avec l'ancien sous-préfet de Belley, Pierre-Marcel Wiltzer, à l'acquisition et à la transformation de l'ancienne colonie pour enfants, en un lieu de mémoire vivant et ouvert à tous.

En honorant la personnalité et l'action de Sabine Zlatin, nous saluons également la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites ainsi que des crimes contre l'humanité.

C'est aussi pour moi l'occasion de vous dire que nous proposerons très prochainement à M. Touraine et à ses services, la dénomination d'un espace qui se situe à proximité du CHRD et qui sera à la mémoire des 44 enfants martyrs d'Izieu. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)